

LES PARTENAIRES DE CETTE ACTION



PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE TRANSPORT ROUTIER : UN CHARGÉ DE MISSION PRÉVENTION VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT* EN BRETAGNE



* Avec le soutien de l'Assurance maladie - Risques professionnels, de CARCEPT-Prev et de la DIRECCTE, l'AFT apporte jusqu'au 30 juin 2019 une réponse concrète et innovante : un accompagnement sur-mesure à la réduction des risques professionnels.



Pourquoi s'engager dans une démarche de prévention ?

Enjeux économiques :
réduire les coûts liés aux accidents du travail et maladies professionnelles, ainsi que les risques de désorganisation dans l'entreprise

Enjeux humains :
limiter le turn-over, l'absentéisme, les conflits ; maintenir dans l'emploi ; développer les compétences ; intégrer les travailleurs handicapés dans l'activité

Enjeux règlementaires :
répondre aux obligations des employeurs (document unique, protocoles de sécurité)

Enjeux d'image pour l'entreprise : améliorer son attractivité ; afficher sa performance

Qui peut bénéficier de son aide ?

Prioritairement les entreprises TRM et TRV jusqu'à 50 salariés qui souhaitent un appui extérieur pour agir sur l'amélioration des conditions de travail de leurs salariés.

Pour contacter la chargée de mission de prévention de l'AFT en Bretagne :
Émilie BOULIN

Un accompagnement gratuit

et sur-mesure pour des entreprises volontaires à la mise en place d'une démarche de prévention des risques

Une expertise des risques professionnels dans votre activité

Des propositions adaptées à votre entreprise

Un engagement jusqu'au bout du projet de prévention que vous aurez choisi

Des outils adaptés à vos besoins

Des solutions simples et efficaces

Des informations sur **les aides financières** existantes

La mise à disposition des **bonnes pratiques dans votre région**

Une méthode permettant **d'améliorer votre performance globale**

Tel : **06 10 15 02 41**
Courriel : **emilie.boulin@aft-dev.com**

Que propose le Chargé de Mission Prévention ?

Concrètement, en quoi consiste cet accompagnement ?

Quels bénéfices en retirez-vous ?